



Date de publication : 23 juin 2025

La directrice de l'Administration du personnel

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 23 juin 2025 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources Humaines, à Mme Delphine MOREAU, directrice de l'Administration du personnel le 23 juin 2025 ;

Délégation permanente est donnée à M. Emmanuel GONZALEZ, chef du service de la Protection sociale ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Vincent DESTREGARD, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de la Protection sociale.

M. Emmanuel GONZALEZ et M. Vincent DESTREGARD peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres du service de la Protection sociale.

Fait à Paris, le 23 juin 2025

Delphine MOREAU